



Le Mans, le 23 septembre 2023

BONNE RENTREE 2023-2024

Chers adhérents FCPE,

Nous espérons que vos enfants se sentent déjà bien dans leurs classes ou leurs établissements en général. Si la situation n'est pas encore stabilisée, ils devraient, sans nul doute, rapidement prendre leurs marques face à leurs enseignants et leurs camarades.

Cette année est importante pour nombre d'entre nous. Nos enfants entrent dans une nouvelle étape de leur vie et nous avons vu combien être en association et avoir des représentants dans les établissements et les instances départementales sont des points essentiels pour permettre à l'Education Nationale d'avancer.

A votre écoute.

Nous vous invitons également dans cette lettre d'information à nous communiquer tous les éléments qui vous sembleront nécessaires afin que nous soutenions les Conseils Locaux et vos écoles, collèges et lycées en cette rentrée concernant les remplacements, l'intégration et l'organisation.

Nous mettons ainsi en lien diverses pages d'accès qui pourront vous être utiles :

[Le site internet de la FCPE Sarthe](#)

[Le dossier de rentrée 2023-2024](#)

[Le bulletin d'adhésion](#) à déposer dans votre Conseil Local

[L'adhésion en ligne](#) si vous préférez adhérer électroniquement. En adhérant en ligne, vous pouvez contacter également votre conseil local si vous souhaitez avoir les informations le plus rapidement possible.

[Site Ouyapacours](#) La FCPE met donc à disposition des parents d'élèves, qu'ils soient ou non adhérent.e.s, cet outil pour déclarer le non-remplacement d'un ou plusieurs enseignants. Cette action collaborative nous permettra ensuite de revendiquer postes et remplacements pérennes au sein de l'Éducation nationale.

Nous rappelons aux présidents de conseils locaux et aux trésoriers que vous pouvez dès à présent nous renvoyer une partie des adhésions et la composition des bureaux. Ce premier retour sera essentiel pour vous accompagner les prochaines semaines. Pour cela, contactez-nous à l'adresse électronique suivante :

fcpe72@gmail.com

Elections de représentants de parents dans les conseils d'écoles et les conseils d'administration.

Afin de vous accompagner dans ce début d'année, vous pouvez retrouver les informations de la campagne nationale des élections de parents d'élèves

[FCPE Nationale - Renforçons notre pouvoir d'agir, votez FCPE !](#)

Naviguez et vous pourrez découvrir, entre autres, [l’Affiche d’appel à voter](#) et le [Calendrier électoral](#). L'Infographie sur les élections scolaires peut être d'un grand secours pour se souvenir des dates officielles concernant les élections

dans vos établissements. [Des documents de communication](#) à mettre sur le verso de votre profession de foi existent également, retrouvez ces exemples spécifiques pour le 1^{er} degré, le 2nd degré (collège, lycée) mais aussi plus spécifiquement pour les lycées professionnels et les lycées agricoles.

Attention aux dates de remise de la liste de candidature et du bulletin de vote, en cas de doute contacter le directeur, le principal ou le proviseur de l'établissement. Sinon, à suivre, le calendrier officiel pour des élections le vendredi 13 Octobre 2023. [Extrait du calendrier publié au journal officiel N°27 du 06 juillet 2023](#)

Nous avons aussi détaillé dans [le dossier de rentrée 2023-2024](#) les informations essentielles pour ces élections.

Pour tout montage de liste, vous pouvez nous contacter. Chaque parent peut se mobiliser dans son école. Même des parents seuls représentants FCPE dans des écoles peuvent participer au montage de liste avec d'autres parents. Bon courage à tous pour ces élections et bravo à toutes et tous pour cette superbe représentativité que vous démontrez chaque année dans des dizaines d'établissements locaux.

Echange avec l'Adjointe à l'Education dans la Mairie du Mans

Nous rencontrons Mme Leroux dans les prochaines semaines. Merci de nous communiquer si vous souhaitez que nous abordions des situations spécifiques concernant la ville du Mans et ses écoles.

Echange avec le Directrice Académique (DASEN) aux services de l'Education Nationale (DSDEN) de Sarthe

Pour la FCPE Sarthe, il était essentiel de rencontrer la directrice académique nouvellement nommée. Nous vous rapporterons la teneur de nos échanges dès que possible.

Néanmoins, nous sommes certains de rencontrer les services académiques très prochainement. Dès lors, nous vous invitons à nous remonter toute situation qui vous semblerait important afin que nous relayions les réalités du terrain en Sarthe.

Quelques sujets sur lesquels être vigilants en cette rentrée

Une bonne nouvelle déjà. Nous avons un nouveau secrétaire à la FCPE Sarthe. Nous invitons tous à bien suivre les nouveaux horaires :

Permanences du secrétariat (hors vacances scolaires) : Mercredi 10h-12h30 & 13h30-18h

Une partie du matériel pour les élections peut être retrouvé dans notre local du 65 avenue Yzeux et Jaison vous accueillera avec plaisir.

Sujet bien moins réjouissant, mais néanmoins important, en particulier pour les parents du 1^{er} degré, en Primaire ou du 2nd degré en Collège, le Conseil Départemental travaille actuellement sur **la modification de la sectorisation des collèges sarthois**. Nous devons rester vigilants sur ces questions dans les prochaines semaines.

Si vous avez des échos particuliers en en discutant avec les directeurs, enseignants ou chefs d'établissement, nous vous invitons à nous remonter votre vision du sujet car nous devrions obtenir un rendez-vous avec les élus du Département prochainement. Pour information, cette demande a été réitérée de notre part depuis plusieurs mois sans réponse claire et positive. Cependant, une date semble se profiler maintenant.

Sur ce sujet et bien d'autres, nous vous invitons à nous retrouver sur le site <https://72.fcpe-asso.fr> et suivre les actualités liées à notre département et aux divers sujets d'éducation.

Bravo à vous pour les premiers engagements de rentrée !

C'est bien pour nos enfants et leurs établissements que nous adhérons. Bonne rentrée 2023-24 !

Bien à vous,

Les administrateurs FCPE Sarthe